



DOSSIER SPONSORING

MOT DU PRÉSIDENT

”

Chers partenaires,

Qu'est-ce qu'un club sportif, sinon une association d'intérêt général vouée à sa mission d'entretenir le lien citoyen, d'échange, de loisir et/ou de surpassement par le sport ?

La crise sanitaire a exacerbé les difficultés de nombreux clubs, de pair avec les dotations des collectivités de moins en moins importantes, année après année (nouvelle diminution de 30% entre 2021 et 2022). Comme l'indique le rapport 2020 du CNOSF sur le modèle économique des clubs, nous assistons à une baisse continue des financements publics depuis la fin des années 2000.

Je suis convaincu que ce constat constitue aussi une formidable opportunité pour nous améliorer.

Je suis intimement persuadé que le modèle associatif est beau, fort de ses valeurs et promis à un bel avenir. Le club de demain n'est donc pas un idéal inaccessible. Il s'agit simplement d'améliorer l'existant pour apporter à l'US Verneuil section Tennis de Table les clés pour accompagner toujours plus d'adhérents et confirmer son développement dans les meilleures conditions possibles.

À cet effet, vous avez sous les yeux notre nouvel outil pour solliciter votre soutien. Il vous permettra de vous faire connaître auprès de notre public (adhérents, familles et autres clubs franciliens). Il a pour finalité d'entretenir et d'acquérir le matériel sportif nécessaire ainsi que de couvrir les dépenses courantes de notre club.

Je suis enfin convaincu que bons nombres de partenaires se retrouveront dans nos valeurs et notre projet. C'est ce partage que nous vous proposons de mettre en avant au travers des offres de sponsoring gagnant-gagnant.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur notre projet et les conditions de votre engagement.

Avec mes remerciements,

Alain SAVARY
Président



”

SOMMAIRE

01

Présentation du club

Page **04**

Vous donner une idée de qui nous sommes et ce que nous représentons.

02

Nos valeurs

Page **05**

Parce que des valeurs communes sont le gage d'un bon partenariat !

03

Nos offres de sponsoring

Page **06**

Toujours dans une logique de gagnant-gagnant !

04

Dons - Mécénat

Page **07**

Déductibilité fiscale en soutien du mécénat des associations.

PRÉSENTATION DU CLUB

Un peu d'histoire... L'association Union Sportive de la Vallée, regroupant les communes de Verneuil-sur-Seine, Triel-sur-Seine, Vernouillet et Chapet, a été déclarée à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye le 05 décembre 1969. Celle-ci s'est transformée en Union Sportive de Verneuil-sur-Seine (USV), déclarée le 22 janvier 1973, lorsque les municipalités ont repris la main en créant leur propre association sportive communale. Depuis, nous sommes ravis d'accueillir nos voisins, avec qui nous partageons toujours cette même passion. C'est à cette date que la section Tennis de Table a vu le jour en tant que club de loisir, non encore affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT). Nous y serons rattachés en 1975, appuyés par le Comité Départemental des Yvelines (CDYTT78). Comportant 8 adhérents en 1975, nous sommes aujourd'hui 72 licenciés.

L'US Verneuil section Tennis de Table est engagée des benjamins aux séniors dans les trois premières divisions départementales des Yvelines et les deux premières divisions du championnat de Paris. Notre ambition s'inscrit dans notre volonté de faire grandir le club en nombre d'adhérents (politique de communication mise en place cette saison) et de faire évoluer nos jeunes. La création d'équipes inter-générationnelles leur permettra d'évoluer plus rapidement.

Une structure organisée et pérenne nous aide à atteindre nos objectifs :

- ◇ Une salle certifiée compétitions par la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT),
- ◇ 2 entraîneurs diplômés,
- ◇ Maillots officiels,
- ◇ 16 tables de compétition,
- ◇ 1 robot d'entraînement,

- ◇ 10 tables de marque,
- ◇ 30 Séparations de terrain,
- ◇ 1000 balles d'entraînement et de compétition par an,
- ◇ Informatique, logiciel et internet pour préparation des compétitions.

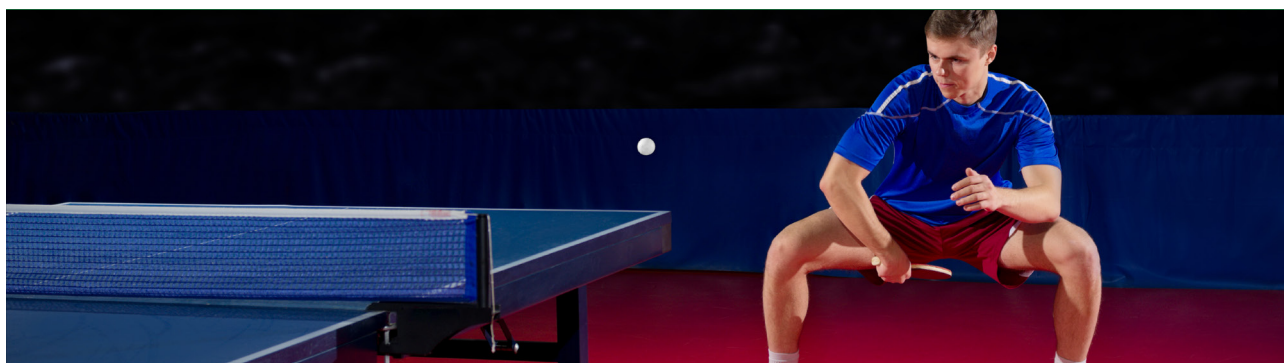
Des bénévoles assurent l'intendance (préparation de la salle, accompagnement des jeunes), gèrent la vie du club (comité Communication et comité Animation) en organisant l'information et les événements. Le club met en place régulièrement des manifestations sportives pour faire connaître notre sport et nous perfectionner.

Quelques exemples de nos événements :

- ◇ Forum des Associations de Verneuil-sur-Seine,
- ◇ Journée Handicap avec l'association APEI,
- ◇ Tournoi Maison des Associations de Verneuil-sur-Seine,
- ◇ Fête des Sports à Verneuil-sur-Seine,
- ◇ Stages de perfectionnement,
- ◇ Tournoi du club en fin de saison, ...

Nos besoins s'expriment donc dans la continuité de nos objectifs. S'améliorer et grandir signifie avoir les moyens de toujours proposer à minima le même niveau de service à nos adhérents. Ainsi, il nous paraît nécessaire d'investir dans plusieurs domaines :

- ◇ Former un juge arbitre officiel,
- ◇ Accroître le nombre de nos jeunes pousses dans des championnats plus relevés (les intégrer dans nos équipes de haut de division),
- ◇ Renouveler certains matériels,
- ◇ Investir dans de nouveaux événements pour une meilleure visibilité,
- ◇ Renforcer la convivialité,
- ◇ Participer aux dépenses courantes du club.



NOS VALEURS

L'entrepreneuriat est un sport comme un autre. Autrement dit, le parallèle entre sport et entrepreneuriat est évident. Nous sommes convaincus que nos valeurs sont partagées par bon nombre d'entrepreneurs et d'entreprises. Se reconnaître dans des valeurs communes fait sens. Ainsi, vous trouverez ci-après notre vision de partage du partenariat que nous vous proposons :

L'ESPRIT D'ÉQUIPE :

L'esprit d'équipe est essentiel dans le sport mais également en entreprise. Il traduit la capacité de chacun à **collaborer pour œuvrer à la réussite collective**. L'esprit d'équipe permet aux collaborateurs et aux joueurs de s'entraider dans la difficulté. Il est essentiel au bon fonctionnement d'une entreprise ou d'un club sportif. De même, et contrairement aux apparences, il faut penser collectif au tennis de table. Depuis sa création, notre club engage plusieurs équipes, des benjamins aux séniors. À l'US Verneuil section Tennis de Table, il n'y a pas de place pour l'individualisme, même en compétition individuelle. Et s'il faut se « sacrifier » pour aider les autres, alors nous essayons à chaque fois d'être disponibles.

PÉDAGOGIE :

En entreprise, former ses collaborateurs booste davantage leur implication. L'apprenant s'engage davantage. Il prend en main sa formation et multiplie ses efforts dans l'apprentissage de nouvelles compétences utiles à sa profession. De même, au tennis de table, nous apprenons de l'autre et chaque parcours mérite d'être connu. Ensemble, bureau, staff et joueurs **partagent, échangent et se soutiennent pour grandir**. Nous sommes un groupe en apprentissage continu et à l'écoute, notamment nos entraîneurs en accompagnant nos jeunes dans les équipes adultes. Nous sommes persuadés que la somme des savoirs est partageable et bénéfique à chacun.

SENS DE L'EFFORT :

L'esprit sportif est associé à la volonté de réussir, de se dépasser, avec un corollaire qui est d'accepter l'échec. La plupart des entreprises pérennes ont eu, elles-mêmes, à vivre des échecs et à les dépasser. Accepter l'adversité, savoir perdre une bataille ou un set pour gagner un marché ou un match, est le challenge de tout entrepreneur comme celui du sportif. Ce sont bien les valeurs de courage, de sens de l'effort, de persévérance (se préparer, s'entraîner encore et encore) qui permettent de vaincre sur le terrain de l'entreprise comme sur celui du sport. La compétition, l'entraînement et la progression ont rapidement émergé comme une des clés du tennis de table à Verneuil-sur-Seine.

Dans notre club, nous pensons que **la progression ne se fait qu'avec la volonté d'avancer**, et nous soutenons les joueurs qui souhaitent être meilleurs, peu importe la grandeur de leur objectif.

RESPECT :

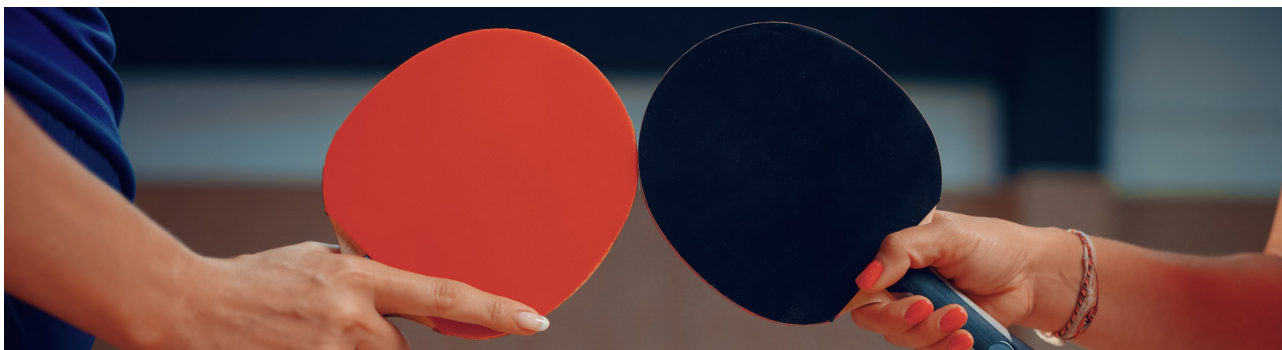
On parle, d'une part, en entreprise, du respect du règlement intérieur, des règles de vie, des règles de fonctionnement, des règles managériales; d'autre part, en sport, des règles du jeu, du fair-play face aux adversaires... **Les règles unissent les membres vers un même objectif et sécurisent le groupe**. Sans cette protection, l'équipe ne peut donner sa pleine puissance. C'est le rôle des dirigeants, du manager, du capitaine comme de l'arbitre de les faire respecter sous peine de disqualification ou sanctions. Ces règles ne peuvent se vivre que dans la transparence et interpellent chacun dans sa loyauté vis-à-vis du collectif et de la hiérarchie. Chacun doit respecter le rôle de l'autre dans l'équipe, que ce soit dans le sport ou dans l'entreprise.

CONVIVIALITÉ :

On touche ici à l'idée du **bien-vivre ensemble**. Elle a vocation à imprégner la culture de l'entreprise. À ce titre, elle se pratique au quotidien. Dans notre club, après tout sans elle, sans le plaisir du jeu, sans la passion du tennis de table, les valeurs que l'on vient de donner n'ont plus vraiment d'intérêt. Les joueurs de l'US Verneuil section Tennis de Table viennent jouer en semaine et le week-end pour s'entraîner mais aussi pour s'amuser. Ce temps passé ensemble doit être plaisant pour chacun. C'est aussi ce qui fait la force de notre club.

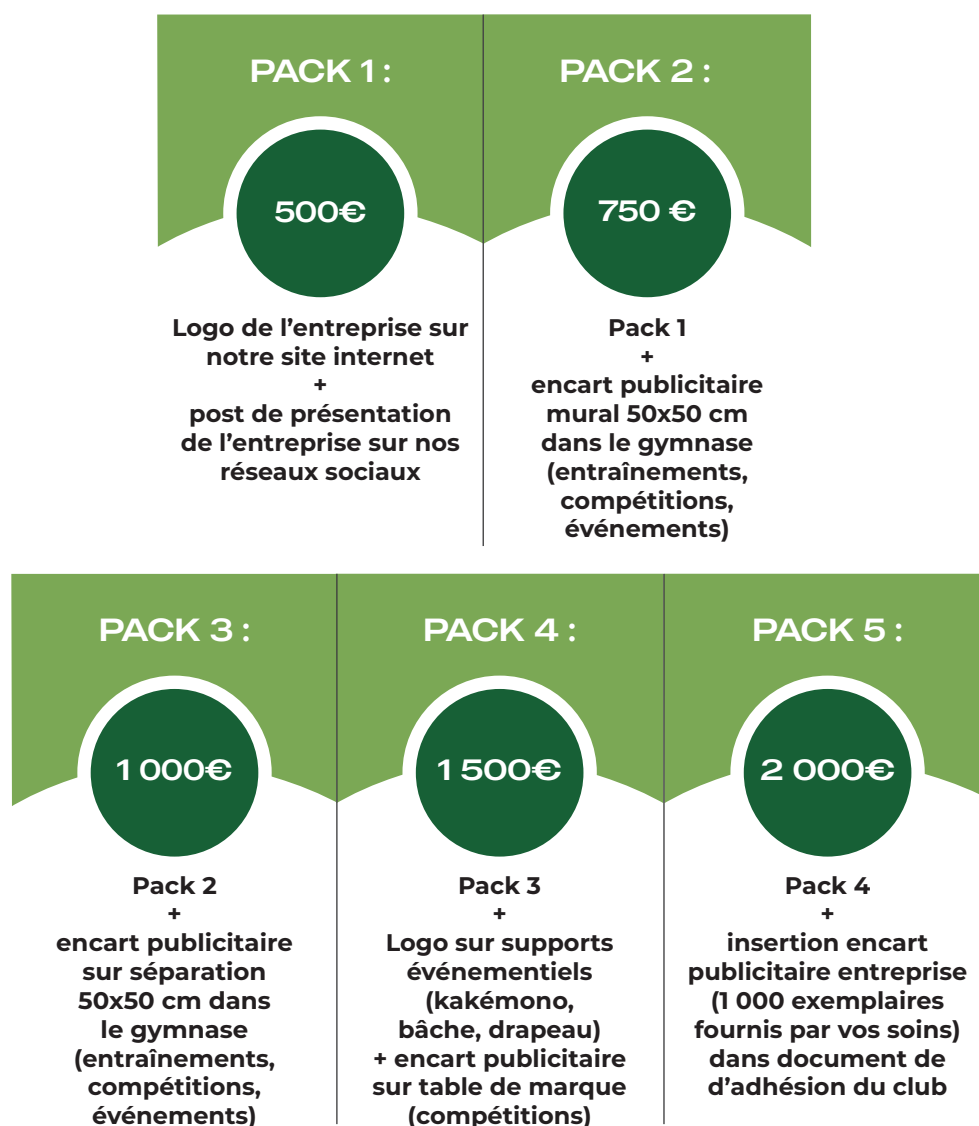
- ▶ L'ESPRIT D'ÉQUIPE
- ▶ PÉDAGOGIE
- ▶ SENS DE L'EFFORT
- ▶ RESPECT
- ▶ CONVIVIALITÉ

VALEURS-CLÉS



NOS OFFRES SPONSORING

Gage de partenariat gagnant-gagnant entre l'US Verneuil et les entreprises, le sponsoring vous apporte localement une visibilité avec une **audience de plus de 20 000 visites cumulées par an** (entraînements, compétitions et événements) et une notoriété avec des valeurs partagées. Nous mettons à disposition de nos financeurs l'espace publicitaire dédié suivant : **site internet, réseaux sociaux et encarts publicitaires** dans notre salle du gymnase La Garenne.



FISCALITÉ :

Le Code général des impôts comprend l'article 39-1-7 dédié aux « charges déductibles pour la détermination du résultat fiscal pour le sponsoring ». La déductibilité des résultats imposables s'applique lorsque « les dépenses sont exposées dans l'intérêt direct de l'exploitation », c'est-à-dire que « l'identification de l'entreprise qui entend promouvoir son image de marque est assurée » et que « les dépenses engagées sont en rapport avec l'avantage attendu par l'entreprise ». La TVA est également déductible. Appuyez-vous sur votre service comptable pour connaître les modalités et mesurer la déduction fiscale.

DONS - MÉCÉNAT

L'US Verneuil est une association sportive d'intérêt général. Organisme sans but lucratif, elle possède un objet social précis (le développement de la pratique d'activités sportives) et une gestion désintéressée. Dans ce cadre, elle est habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à des déductions fiscales.

Toutes les entreprises, qu'elles soient assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, peuvent donner à des organismes à but non lucratif ou à des associations. En contrepartie, elles peuvent bénéficier d'une réduction fiscale. De la même manière, les sommes attribuées en dons à une association sportive par un particulier donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu.

ENTREPRISE	PARTICULIER
Déduction fiscale 60%	Déduction fiscale 66%
<p>Un exemple pour une entreprise ou un commerçant finançant à hauteur de 500€ :</p> <p>Le financeur bénéficie d'une réduction d'impôt de : $500 \times 60\% = 300€$. Le don ne lui coûte que 200€ !</p> <p>De plus, le club peut remercier son financeur à hauteur de : $500€ \times 25\% = 125€$.</p> <p>Vous pouvez constater que la réglementation impose à l'association une retombée limitée en remerciement.</p>	<p>Quelques exemples de dons en tant que particulier :</p> <p>Pour un don de 100€ : Réduction d'impôts de 66€. Coût réel = 34€</p> <p>Pour un don de 200€ : Réduction d'impôts de 132€. Coût réel = 68€</p> <p>Pour un don de 300€ : Réduction d'impôts de 198€. Coût réel = 102€</p>
CONCRÈTEMENT POUR UNE ENTREPRISE :	CONCRÈTEMENT POUR UN PARTICULIER :

- 1/ Vous faites un don de 500€ à l'US Verneuil (chèque, espèces, virement),
- 2/ Nous vous délivrons un **reçu au titre des dons** qui ouvre droit à une réduction d'impôts,
- 3/ Vous fournissez le reçu à votre service comptable pour l'application de la déduction de **60%** sur votre résultat annuel imposable.

- 1/ Vous faites un don de 300€ à l'US Verneuil (chèque, espèces, virement),
- 2/ Nous vous délivrons un **reçu au titre des dons** qui ouvre droit à une réduction d'impôts,
- 3-1/ Vous déclarez vos impôts en ligne : il vous faut conserver ce reçu pour justifier le montant en cas de contrôle,
- 3-2/ Vous faites une déclaration papier, il faut joindre copie du reçu à votre déclaration,
- 4/ La réduction d'impôt de **66%** du montant du don est notifiée et déduit de votre impôt sur le revenu dans l'avis d'imposition.

COORDONNÉES

Gymnase La Garenne
Rue Bazincourt
78480 Verneuil-sur-Seine

✉ usvtt2@orange.fr

Nous vous remercions de votre attention et
sommes à votre disposition pour échanger
sur notre proposition de partenariat.

Votre contact : François DONDA

☎ 06 03 99 37 57

✉ francois.donda@free.fr

CONTACT

Réalisation : Tintabule

